
Renvoi au comité d'instruction publique du don du citoyen Thuillier, astronome de Versailles, qui offre un nouveau calendrier et un mémoire sur la période républicaine, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique du don du citoyen Thuillier, astronome de Versailles, qui offre un nouveau calendrier et un mémoire sur la période républicaine, lors de la séance du 9 germinal an II (29 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 541;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20831_t1_0541_0000_2

Fichier pdf généré le 23/01/2023

12

Le citoyen Thuillier, de Versailles, astronome, présente à la Convention nationale un nouveau calendrier, et un mémoire sur la période française républicaine, dont il est l'auteur.

Mention honorable, au procès-verbal, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (1).

13

Le citoyen Jean-Baptiste Mercier, officier de santé, demeurant à Sauve-Plane, district d'Alais, département du Gard, fait hommage d'un ouvrage intitulé : *Précis Élémentaire de la Constitution médicale*.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (2).

Mémoire pour et par J.-B. Mercier (3), officier de santé, breveté par l'Amirauté de Sans-Nom, ci-devant Marseille, électeur sans interruption depuis 1790 du canton de Genolhac, officier municipal, assesseur de la commune de Bonnevaux, membre de la Société populaire des Sans-culottes de Nîmes; originaire de Sauve-Plane, y résidant actuellement [15 pluv. II].

« Citoyens législateurs,

L'accueil favorable que le département du Gard fit de l'ouvrage en question, m'enhardit au point de vous en offrir ci-joint un exemplaire (4).

Exerçant depuis trente ans, Citoyens législateurs, la chirurgie, réunissant en icelle la partie de la médecine, avec tout le succès possible; il s'agissait de simplifier, de perfectionner la matière de l'une et l'autre partie de l'art de guérir: à quoi, je me suis évertué sans relâche. *Par une étude réfléchie, réunissant toujours la théorie avec la pratique*, j'y suis enfin parvenue. J'ai voyagé conséquemment tant par mer que par terre; j'ai toujours popularisé, recherché le pauvre et grâce à l'avarice, à l'ingratitude du riche, manquant du bien de la fortune, originaire d'un très mauvais pays, y exerçant ma profession, je me suis enfin ruiné. Tel est le sort ordinaire, des gens de talent, telle est l'injustice humaine... Dans le premier cas, détestant l'hypocrisie, je pense de moi, comme il convient, et dans le second je suis au rang des victimes.

Ce n'est pas tout encore, Citoyens législateurs, c'est la Révolution, c'est mon patriotisme, c'est

(1) P.V., XXXIV, 238. *J. Sablier*, n° 1227. La pièce manque dans D XXXVIII, V, doss. 68 add.

(2) P.V., XXXIV, 238. *J. Mont.*, n° 137.

(3) F¹⁷ 1023, doss. 4, p. 2860. Diverses pièces jointes.

(4) Note de l'original: « L'ouvrage dont il s'agit ne devant être ici, considéré que comme un précis élémentaire de la Constitution médicale promise ».

mon amour pour l'exécution des loix qui ont mis le comble à mes malheurs (1). En vain depuis le mois de juin 1791 (vieux style), Citoyens législateurs, je sollicitai du département du Gard, l'impression du précis élémentaire de ma Constitution médicale promise; ne pouvant, à part son approbation, rien obtenir d'ailleurs, je le fis imprimer moi-même sous le titre de *Spécifiques divers*, au nombre de mille exemplaires, après en avoir retranché, malgré moi, la théorie des fièvres non moins utile que le restant, la cupidité, la voracité, l'ambition des imprimeurs ne m'ayant pas permis de passer plus avant.

En ma qualité d'électeur, d'officier municipal et autrement, indignement persécuté, pendant trente mois, par une infinité de réfractaires à la loi de l'Etat, en vain, je sollicite, depuis un an, une indemnité relative aux pertes que mon patriotisme m'a fait essuyer. Les représentants du peuple, Rovère et Poutier, membres de la Convention, vos judicieux collègues, en ville de Nîmes, au mois de vendémiaire, instruits de la légitimité, de l'évidence de mes réclamations, statuèrent sur ma pétition. Renvoyé par eux au département, j'ai rempli favorablement le préliminaire contenu dans son arrêté, mais sans autre succès que celui de la dépense que j'ai fait du (*sic*) depuis, en conséquence (2).

(1) Galilée ce sage, ce savant Galilée, en démontrant le mouvement de la terre, gémit longtemps dans les cachots; et moi, sans me dire ni sage, ni savant, en perfectionnant, cimpliant, ainsi qu'il est dit, l'art de guérir; travaillant le tout au possible, pour l'humanité, la patrie, je mourrai dans l'indigence; un vieux père, une épouse assez jeune, deux filles et mon plus jeune fils: l'aîné depuis deux ans, à l'armée, fusillier au 59^e Régiment ci-devant Bourgogne, Compagnie de St Marc.

(2) Je vous observe, en outre, Citoyens Législateurs, que tant de zèle, tant d'ardeur pour l'humanité, la patrie, je l'ai déjà dit, ont mis le comble à mes malheurs. Le tems presse, que me reste-t-il à faire? Que dois-je devenir? Toujours en proie à la délicatesse de mes sentiments, sera-ce par une fin tragique que je serai forcé de couronner mes bienfaits? Un jour faudra-t-il dire:

« Ci-git: qui l'avarice, en sus l'ingratitude;
« D'autres monstres encor, ces vils persécuteurs,
« Contre lui déchainés, exerçaient leurs fureurs.
« Toujours enclin au bien en faisait son étude.
« Jamais de nul mortel, ne fut bien secouru.
« Aymant l'humanité, non moins que la patrie,
« Bravant ses ennemis, ainsi que leur furie,
« Jamais aucun remords son cœur n'a parcouru.
« Les monstres indiqués, cette troupe infernale,
« Voyant avec dédain, sa Constitution;
« Ouvrage très exact de pure invention,
« Et qu'à si juste titre, il nommait médicale.
« Cet ouvrage promis, n'ayant pu voir le jour.
« L'auteur manquant de tout. Du dédain qui

[t'enflamme,
« La rage, dans le cœur, le désespoir dans l'âme,
« S'anéantit soudain, en l'éternel séjour.
« Passant ne t'enquiert plus d'une fin si tra-

gique.
« Rendant à la Nature, ainsi qu'aux éléments,
« Tout ce qu'il tenait d'elle, en ses affreux

moments;
« Cette mère bizarre, ingrate, autant qu'inique;
« Avare de ses dons... et pour tout dire enfin,
« Il préféra mourir d'autre mort que de faim.

Mais plutôt, Citoyens législateurs, revenir à votre apologie que de réaliser cette épitaphe au nom de l'humanité, de la patrie, obviant à mes besoins, dispensés moi, désormais je vous en conjure, de noircir le papier des objets si sinistres et